

# Ordonnance Souveraine du 27 septembre 1889 promulguant la convention internationale signée à Berne, le 9 septembre 1886 sur la protection des œuvres littéraires et artistiques

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	27 septembre 1889
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 8 octobre 1889</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématiques	Organisations internationales ; Propriété intellectuelle

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1889/09-27-L000072@1889.10.09>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Le Prince, par Ordonnance du 27 septembre dernier, a décidé que la Convention Internationale signée à Berne le 9 septembre 1886 concernant la création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, recevra son exécution dans la Principauté.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 8 octobre 1889

<sup>^ [p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1889/Journal-1627>